



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N°10 d'octobre 2008

LE CAPITALISME EN CRISE! Qui va payer la note ?

Sommaire :

- Editorial
- 1^{ère} rencontre avec Mme FRITSCH (TPG)
- compte rendu réunion informelle SIP
- première AG commune SNT-SNADGI
- 6 questions à Armelle BURDY
- CTP des impôts du 19 septembre
- Infos gestion

Dans notre précédent éditorial nous indiquions que la récession menaçait avec **une baisse du produit intérieur brut de 0,3 %** au deuxième trimestre.

Aujourd'hui, les sommes dégagées sur le budget de l'état sont faramineuses : 360 milliards d'euros de recapitalisation pour les banques alors que pendant de nombreux mois on nous a parlé de déficit de l'état qu'il fallait réduire, que les caisses étaient vides.

Les adversaires de l'intervention de l'Etat, hier fervents adeptes du libéralisme appellent aujourd'hui au secours.

A titre de comparaison :

- le déficit de la sécu, avancé pour toutes les remises en cause, est de 11 milliards (en sachant qu'il y a 25 milliards d'impayés),
- pour soigner la malaria sur la planète, il faudrait 20 milliards,
- les fonds nécessaires au RSA c'est entre 1 et 2 milliards

Il y aura très certainement un effet retour et les salariés vont le payer très rapidement.

Dans le même temps sur Magellan, on peut lire le tableau des suppressions d'emplois pour 2009, que la fusion permettra des gains de productivité importants = -2812 ETP au total soit un taux de non remplacement de 55% en 2009.

Retrouvez toute l'actualité des services sur le site du syndicat national :

<http://www.tresor.cgt.fr/>

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos nouveaux élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Vincent MINEAU (Joigny),

en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),

en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (Sens Municipale).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),

en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)

en CP : Ghislaine TRANCHON (Sens Agglo).

Première rencontre avec madame FRITSCH nouvelle Trésorière Payeuse Générale le 16 septembre 08

Après lui avoir souhaité la bienvenue dans l'Yonne, la CGT a évoqué la situation dans les services, notamment :

- le niveau catastrophique **des effectifs**, les dizaines de milliers de suppressions d'emplois annoncées ne vont pas redonner le moral . Par exemple les agents de Pont sur Yonne, mais aussi les élus sont très préoccupés par les prochains départs (concours , retraite) qui ne seront pas remplacés (1 départ à la retraite sur 2 non remplacé !).
- les agents sont très inquiets par rapport à **la mise en place de la DGFIP** malgré la communication du ministre et pour leur avenir en général. Nous avons rappelé notre **condamnation des fermetures** de trésoreries passées et celles à venir qui ne sont que des remises en cause du service public de proximité, sans aucune garantie de l'amélioration mise en avant. On a vu ce qu'il est advenu **des permanences** qui devaient assurer la pérennité du service public en milieu rural .

Nous avons d'ailleurs regretté qu'il n'y ait pas eu de réunion sur les périmètres des trésoreries et des CDI , comme si cela ne nous concernait pas au trésor. (voir la déclaration CGT sur le CTPD du 19 septembre auquel Alain Guyader a participé).

- les problèmes de **pouvoir d'achat** . Ce n'est pas l'augmentation **des frais de transports** qui régleront la question, il faut une augmentation de la valeur du point d'indice pour tous.

En matière de frais de déplacement , dans le département l'administration a fait plus de 5000 euros d'économies par an sur le dos des agents pendant plusieurs années (voir les demandes et les réponses lors de précédents CTPL). Elle prend le trajet le plus court à défaut du plus rapide pour le calcul des frais de déplacement et surtout au lieu de la route réellement empruntée. Les justificatifs et autres pièces jointes à l'appui des demandes de remboursement sont d'ailleurs mal perçus.

Madame Fritsch nous a assuré de sa volonté de dialogue , indiquant même que les débats avec les personnels apportaient des idées intéressantes ;elle nous a questionné sur notre organisation et notre fonctionnement .

Alain a précisé la composition du bureau qui se réunit tous les mois , les résultats des dernières élections qui nous ont donné la majorité dans le département avec près de 55% des voix . Suite à sa demande, madame FRITSCH a indiqué que l'Isle sur Serein ne fermerait pas au 1^{er} janvier 2009. Elle souhaite en débattre avec les élus.

compte rendu de la réunion informelle SIP du 24 09

La deuxième réunion informelle sur la mise en place des SIP dans le département n'a pas apporté beaucoup plus d'informations ... lire le compte rendu en cliquant sur le lien vers notre site local :

Première AG commune du SNADGI et du SNT de l'Yonne le 9 octobre 2008

Une cinquantaine de syndiqués ont participé à cette première dans le département et en France.

Ils ont pu donner leur avis sur l'activité nationale du Snadgi et sur l'activité et les finances locales de la CGT dans le département.

Après le bilan des actions du printemps , les intervenants s'interrogeaient sur comment réellement peser sur les choix, comment mieux s'organiser pour plus d'efficacité, comment mieux analyser la situation et mieux informer les syndiqués et les personnels, comment renforcer le syndicat pour créer un meilleur rapport de force.

Des thèmes d'actualité ont aussi été abordés : l'ARTT aujourd'hui et demain avec la nouvelle administration, les dossiers de gestion , notation , avancements , les effectifs (ou plutôt les suppressions d'emplois à venir) , la formation

De nouvelles pistes de travail en commun ont été tracées et trouveront leur concrétisation dans les prochaines semaines.

Les discussions animées mais fraternelles se sont poursuivies lors du repas pris en commun sur place.

6 QUESTIONS POSEES A ARMELLE BURDY le 30 09 2008

1 → Pour commencer par le plus facile : vu les sommes en jeu, vu les positions diverses dans le réseau , personne ne comprendrait que vous ne redonniez pas la prime de caisse aux agents de Chéroy au titre du 1^{er} semestre 2008.

En effet, les agents étaient encore dans le poste et peuvent donc y prétendre . Je sais par ailleurs que dans certains départements les motivations à la suppression sont variables : passage à 4 agents , ORE passant à 4 même si 5 en effectifs réels .

A une demande du syndicat en 2005 , l'administration avait été claire : la prime était versée dans les postes comportant au moins 5 agents y compris le comptable. Elle précisait que la prise en compte d'un effectif minimum déjà très faible a vocation à valoriser les fonctions de caissier , la supprimer a bien évidemment l'effet inverse.

Dans le contexte spécifique de Chéroy cette mesure atténuerait l'effet fermeture programmée.

La suppression est mal perçue en période de baisse de pouvoir d'achat.

Réponse :

Dans le département, on retient les effectifs implantés (chiffres plus favorables en cas de vacance d'emploi). Je ne suis pas fermée au versement mais il faut bien voir que le même principe doit être appliqué à tous.

La CGT demande l'aménagement voire la suppression de cette règle qui compte tenu de l'évolution du réseau n'a plus beaucoup de sens .
A suivre donc

2 → sur la demande **de rapprochement de domicile d'un agent de catégorie C** que nous avons déjà évoqué: avez vous pris une décision , vous pourriez l'évoquer lors de la CAP de catégorie C de ce matin .

Réponse :

Comme convenu lors de la CAP, l'assistante sociale a été contactée pour connaître précisément les besoins de l'agent. Nous attendons son rapport pour prendre la décision la meilleure possible pour l'agent et les services.

A suivre

3 → sur **les Domaines et la demande de récupération des perdues** en venant à la DGCP, avez vous revu la question et décider de la forme que pouvait prendre la restitution des heures ?

Réponse :

Trois agents avaient des crédits d'heure en arrivant à la DGCP : 1 a récupéré 4h15, 1 autre 3h09, la 3ème a récupéré 8H sur les 11h05 , compte tenu de la contrainte des 8H , s'il faut on peut revoir cela.

4 → sur le **protocole ARTT de la TG**, la CGT ne peut se satisfaire d'un retour à l'existant, l'ancien protocole n'est pas bon et non conforme à l'instruction sur plusieurs aspects.

La CGT ne peut accepter les refus de récupération des heures travaillées au delà des quotités , et après cumul sur plusieurs semaines. C'est tout à fait contraire à l'esprit et à la lettre de l'instruction qui prévoit expressément cette possibilité , de souplesse pour les agents et aussi pour l'administration surtout en cette période de suppression massive d'emplois. Il ne peut y avoir refus des récupérations par principe.

Réponse :

Compte tenu de la mise en place de la DGFIP, il n'est pas envisagé de modifier le protocole TG .

La CGT a insisté sur le non respect de l'instruction et sur les possibilités de récupération pour les agents, elle a proposé d'en reparler après le GT national sur l'ARTT.

Melle BURDY a accepté de revoir le problème tout en précisant qu'il demeure inconcevable de maintenir la fin de la plage fixe à 15h30 alors que tous les postes l'ont au plus tôt à 16h .

A suivre

5 → sur **les parkings à la TG** , la CGT a enregistrée des interrogations d'agents sur l'absence de place, la réservation d'une cour qui apparaît vide alors que des agents cherchent des places à l'extérieur pendant de nombreuses minutes.

Réponse :

Il y a un manque criant de places de parking et nous n'avons pas souhaité les réserver aux seuls cadres A. Le parking devant le logement a été annoncé comme du domaine privatif .

6 → où en est-on sur le **FULL internet** au local syndical ?? d'ailleurs des agents demandent aussi l'accès dans les postes au site de la mutuelle RELEYA par exemple.

Réponse :

Nous devons vérifier la signature du protocole et faire la demande à la Direction Générale.

Une dernière pour terminer, même si je sais que c'est difficile , la CGT demande à nouveau un calendrier prévisionnel des réunions CAP et CTPL à venir .

CTP des impôts du 19 septembre 2008

A la demande de l'élue du SNADGI-CGT, Alain Guyader a participé aux 2 premiers points à l'ordre du jour du CTPD : la formation et la révision des périmètres entre les CDI et les trésoreries.

A son arrivée le Directeur des services fiscaux a demandé à la secrétaire du SNADGI que je ne fasse pas de déclaration liminaire, ça tombait bien ce n'est pas moi qui devait la faire mais la camarade secrétaire du Snadgi Carole Germain(à lire ci-après). Mais fait plus grave, il en a profité pour remettre en cause des acquis en matière d'expertise. Ce comportement (le DSF nous a précisé avoir pris l'attache de la direction générale) en dit long sur la volonté de dialogue social dans la DGFIP.

Alain a néanmoins pu intervenir sur la formation professionnelle, en faisant part des similitudes et des différences avec les statistiques trésor et en insistant notamment sur la nécessité d'une formation sécurité pour les agents des impôts, peu familiarisés avec les contraintes liées au maniement des fonds.

En ce qui concerne les périmètres , il a indiqué qu'il lui semblait que tout n'était pas mis sur la table, il manque des éléments qui nous font craindre pour l'avenir des trésoreries hors SIP.

Par exemple, les communes du ressort de la Trésorerie de Saint Florentin dépendront toujours de deux CDI , Joigny et Tonnerre.

Le DSF a reconnu l'impossibilité d'une parfaite concordance des CDI et trésoreries.

Pour la CGT , ces modifications auront un impact sur le recensement des tâches au trésor (mais existera-t-il encore un outil ?) et surtout sur les contribuables pour lesquels on prétend simplifier la vie.

DECLARATION LIMINAIRE LORS DU CTPD DU 19 SEPTEMBRE

Monsieur le Président,

Au 1er semestre 2008, les mobilisations se sont multipliées contre la politique anti-sociale du gouvernement, une politique d'agression contre les droits sociaux, les conditions de vie et de travail des salariés. Les luttes contre les franchises médicales, contre la hausse des prix en particulier celle des carburants et pour l'augmentation des salaires, contre le passage aux 41 annuités et pour une autre réforme des retraites, contre la mise en pièces des 35H, etc... sont révélatrices de la colère qui grandit.

Dans la population ,des salariés, des retraités et des privés d'emploi , nul n'est épargné par les attaques gouvernementales et une conjoncture économique difficile. L'année 2008 est marquée par une inflation record.

En cette rentrée, si la plupart des salariés, des retraités, des privés d'emploi voient leur situation dégradée, en revanche les affaires vont bien pour les actionnaires des grandes entreprises.

Malgré la gravité de la situation économique, le Gouvernement refuse d'engager une politique de relance économique.

Il est inadmissible qu'il s'entête à ne pas reconnaître la part de responsabilité de ses réformes dans la dégradation de la situation économique et sociale. Or, les difficultés résident surtout dans la faiblesse du pouvoir d'achat des salariés, retraités, privés d'emploi, résultant des bas salaires, pensions et minimas sociaux, de la précarité et la hausse des dépenses incompressibles dans le budget des ménages.

C'est pourquoi la CGT appelle tous les salariés à se mobiliser massivement, dans l'unité le 7 octobre prochain.

Au niveau de la fonction publique, la rentrée est également morose ; les propositions salariales dans la fonction publique pour la période 2009/2011 (engagées à la veille des congés pour éviter un conflit majeur sur ce sujet) se révèlent être une véritable insulte aux attentes légitimes des agents.

A la Direction Générale des Finances Publiques, la situation n'est pas brillante non plus : 6 mois d'existence à peine et la DGFIP est déjà responsable notamment :

d'un conflit majeur avec l'ensemble de ses agents,

de la mise en place difficile (voir inexistante) de différentes préfigurations, sans aucune concertation avec les agents et l'encadrement.

de l'attentisme et la complète démotivation de ses agents et de ses cadres.

Annoncée comme l'objectif majeur de la fusion de la DGI et de la DGCP, **la création des SIP** (service des impôts des particuliers) se heurte à la réalité du terrain. Dès septembre 2008, ces nouveaux centres doivent être implantés dans de nombreuses directions. Les remontées qui nous parviennent font état de projets préparés en dépit du bon sens, d'absence de lisibilité tant sur le fonds que sur les moyens (budgétaires et immobiliers) ! La plus grande réforme de notre ministère est sur les rails mais rien n'est défini clairement !

Un exemple flagrant de l'improvisation : la réforme CDI/CDIF est stoppée nette alors qu'elle est engagée depuis plusieurs années, que des décisions budgétaires et en matière d'emploi avaient été arrêtées.

C'est bien parce que les suppressions de postes, les absences non remplacées, les coûts de formations non compensées ne permettent plus de faire face, il faut aujourd'hui regrouper missions et services, défaire les règles d'affectation pour "flexibiliser", s'abriter derrière la "poly-compétence" pour exiger toujours plus en formant -et rémunérant- toujours moins, renier le contenu des missions pour produire non plus un service public de qualité mais de flamboyantes statistiques qui n'intéressent que les trop rares bénéficiaires de la NBI ...

Au bout du compte se pose inévitablement - et pour nous immédiatement - la question des conditions de travail, celle de l'exercice des missions et de la qualité des services rendus.

Triste bilan pour une si jeune direction : il est grand temps que M Parini soit à l'écoute de ses agents et de leurs représentants.

Concernant les réunions informelles DGI/DGCP, si nous avons dénoncé le cadrage imposé par la note directionnelle - et non négociable - de M Parini, si nous continuons de la même manière à condamner la méthode employée et un calendrier par trop précipité, nous souhaitons, au delà de la seule cartographie des implantations, aborder les questions liées au contenu, à l'organisation, au fonctionnement et au pilotage des futurs SIP et accueils fiscaux.

A nos yeux les questions fondamentales ne sauraient être écartées et aucune réponse positive ne pourrait leur être donnée sans dresser au préalable un véritable bilan de l'existant et sans les ancrer au plus près des réalités de notre département comme de nos services.

Certaines prennent un relief particulier dans notre département, nous citerons pour exemples celles de l'emploi en premier lieu et nous demandons un état des lieux précis pour les deux réseaux, mais également celle de la formation professionnelle, des conditions de travail et de vie au travail des agents.

Ces dernières questions nous semblent fondamentales et urgentes du fait de la situation actuelle mais aussi du fait des conséquences à très court terme liées notamment aux contingences particulières induites par les différences de gestion entre les deux réseaux y compris en terme d'affectations et de formation initiale.

Alors, à défaut de préciser sa vision globale du futur réseau, la direction s'emploie à rassurer les agents en indiquant que lors de la mise en place des SIP, il y aurait maintien des missions adaptées à leur formation antérieure ... Nous n'avons aucune illusion à ce sujet, l'objectif est bien d'avoir à terme une forte flexibilité et une polyvalence assiette/recouvrement. Le « front-office » amène à ce constat, la note de service par ailleurs le confirme en indiquant les périodes « d'entraide » basée sur les pics de charge de travail qui amèneront l'ensemble des agents à effectuer l'ensemble des tâches, « forts » de leurs trois jours de formation !!!

Le CTPD est réuni entre autre aujourd'hui pour la présentation de nouvelles réorganisations de services.

Cette fois, ce sont les IAD d'Auxerre, Avallon, Joigny et Tonnerre qui sont touchées.

Relevons d'abord que ces nouvelles décisions n'ont été précédées d'aucun bilan de la précédente fusion des secteurs d'assiettes de Sens.

Mais ce procédé est une habitude bien ancrée, à quoi bon y revenir ?

Soulignons encore que ces réorganisations se font sur des bases tout à fait théoriques, tant en matière d'évaluation des charges réelles que des emplois réellement disponibles.

Mais c'est bien parce que la situation effective est intenable qu'il faut parer au plus urgent et poursuivre dans la fuite en avant, pourquoi s'y attarder ?

Derrière l'affichage et la vitrine, dont tout le monde se moque au demeurant, règne le chaos mais tant que les indicateurs ~~n'en~~ rougissent pas, quelle importance !

INFOS GESTION :

→ mercredi 26 novembre 2008

CAP Contrôleurs : Tableaux mutations-réintégrations + révisions notes

CAP Adjoints techniques : Tableaux mutations-réintégrations

→ jeudi 27 novembre 2008

CAP Agents Administrations : Tableaux mutations-réintégrations + révisions notes

Pour recevoir régulièrement toutes les informations
--

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: @cp.finances.gouv.fr

les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :